

CONTINUITÉ DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE

LE POINT SUR LA SITUATION

MESURES CORONAVIRUS COVID-19

Depuis le 16 mars dernier et l'annonce gouvernementale du confinement général, la Communauté de Communes du Pays de Falaise a mis tout en oeuvre pour assurer ses missions dans les conditions de travail et d'accueil du public et de son personnel, adaptées aux mesures sanitaires en vigueur. Aujourd'hui, l'heure est au déconfinement et nous faisons le point sur les conditions de continuité des services jusqu'au 31 mai 2020.

> LE SIÈGE SOCIAL

Il reste fermé au public jusqu'au 30 mai 2020. Un accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour contacter nos services : 02 31 90 42 18 - accueil@paysdefalaise.fr

Pour les questions liées au service environnement : 02 31 90 99 65 - environnement@paysdefalaise.fr

> LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le service de portage de repas du Pays de Falaise a été maintenu durant le confinement et continue son activité pour tous les bénéficiaires. Nos agents prennent le plus grand soin à respecter scrupuleusement les règles sanitaires établies par le gouvernement pour la livraison de ces plateaux repas.

Votre contact : Philippe Désert 06 23 31 23 06

> LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Même si l'accueil physique n'est pas encore possible jusqu'à fin mai, le Relais Assistants Maternels (RAM) du Pays de Falaise reste aux côtés des assistants maternels et des parents employeurs pour les orienter et les accompagner.

Des questions, besoin de conseils ?

Céline, animatrice du Ram est joignable par email : ram@paysdefalaise.fr



CONTINUITÉ DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE

LE POINT SUR LA SITUATION

MESURES CORONAVIRUS COVID-19

> LES PERMANENCES HABITAT

Les permanences pour vous aider sont toujours accessibles par téléphone et par email jusqu'à fin mai.

PERMANENCES OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Par Téléphone : 02 31 86 93 83

PERMANENCES INFO ÉNERGIE

Par Téléphone : BIOMASSE au 02 31 34 19 20 Par email : eie@biomasse-normandie.org

> LE FOYER JEUNES TRAVAILLEURS (FJT)

Le Foyer Jeunes Travailleurs continue d'accueillir les jeunes qui n'ont pas d'autres solutions de logement.

Une continuité de service est assurée par le gestionnaire Althéa :

> sur place une fois par semaine et téléphoniquement le reste du temps : 06 40 37 91 34

> LE CHENIL COMMUNAUTAIRE

Le service est rouvert depuis le lundi 11 mai 2020 aux horaires habituels soit de 17h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Votre contact : 02 31 90 16 50

> LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aux côtés des entreprises du territoire durant cette période difficile, le service développement économique accompagne nos entreprises vers les dispositifs d'aides exceptionnelles mis en place par l'État, la région et le département. Il assure également une veille et répond du mieux possible aux besoins ponctuels des entreprises (accès aux déchetteries...).

Votre contact : Nicolas Soenen

nsoenen@paysdefalaise.fr / 06 27 14 05 83

> L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME AVEC LE SERVICE ADS

Les demandes d'autorisation d'urbanisme continuent d'être traitées par notre service Application du Droit des Sols. Les dépôts de dossiers peuvent donc toujours se faire dans la boîte aux lettres de votre Mairie ou par voie postale. Leur instruction est maintenue. Malgré une ordonnance permettant d'allonger les délais habituels d'instruction, l'équipe du service ADS de la Communauté de Communes a fait en sorte de traiter les dossiers sans délais supplémentaires.

Pour plus de précisions : serviceads@paysdefalaise.fr

> LES MÉDIATHÈQUES

Une reprise graduée et progressive des services depuis le 11 mai.

Voir ANNEXE 1 en pages 5 et 6 de ce document

> LA MAISON DE LA MUSIQUE

La Maison de la musique reste fermée au public. Les professeurs continuent cependant de dispenser les cours à distance.

Pour contacter nos services : 02 31 90 42 18 - accueil@paysdefalaise.fr

> LE CENTRE AQUATIQUE

Il reste fermé au public jusqu'à nouvelle consigne nationale.

Suivez leur actualité sur <https://www.ca-formeo.fr/>

> L'OFFICE DE TOURISME

La structure est fermée au public jusqu'au 31 mai.

Pour contacter l'équipe :

> Par email info@falaise-tourisme.com

> Vous pouvez également laisser vos messages au 02 31 90 17 26

> LES DÉCHÈTERIES

Une réouverture partielle a été mise en place dès le 4 mai. A partir du 18 mai une réouverture globale pour les particuliers et professionnels.

Voir ANNEXE 2 en page 7 de ce document

Votre contact : 02 31 90 99 65 - environnement@paysdefalaise.fr

> LE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET VIDANGE DES COLONNES DE TRI

Ces services continuent d'être assurés par notre prestataire Véolia aux jours et horaires habituels.

Votre contact : 02 31 90 99 65 - environnement@paysdefalaise.fr

> L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'eau potable et l'assainissement sont des services essentiels pour la salubrité publique. La Communauté de Communes du Pays de Falaise a donc fait en sorte d'assurer la continuité de ces services dans nos communes.

Pour les urgences c'est notre prestataire la SAUR qui interviendra :

> 02 14 37 40 09

> Plus d'infos : assainissement@paysdefalaise.fr

> L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Les contrôles liés aux ventes immobilières mais aussi les contrôles périodiques (vérifications de bon fonctionnement et d'entretien) seront à nouveau assurés par la société STGS à compter du 18 mai 2020.

Votre contact : Florian Lecarrer flecarrer@paysdefalaise.fr

MÉDIATHÈQUE DU PAYS DE FALAISE

**REPRISE GRADUÉE ET PROGRESSIVE
DES SERVICES**

**MESURES
CORONAVIRUS
COVID-19**

Dans le cadre des directives nationales, la Communauté de Communes du Pays de Falaise prépare un plan de reprise gradué et progressif des services de ses médiathèques.

> QUE SE PASSE T-IL À PARTIR DU 11 MAI ?

**1 RÉCUPÉRATION DES DOCUMENTS PRÊTÉS
AFIN DE RECONSTITUER ET DÉSINFECTER LES
COLLECTIONS**

Les usagers pourront venir déposer les documents empruntés :

> **A Falaise et à Morteaux-Couliboeuf** dans les boîtes à retour de documents accessibles de l'extérieur. Les boîtes seront vidées quotidiennement.

A noter : les documents rendus seront stockés en quarantaine pendant une durée de 10 jours. La disponibilité de ces documents ne sera réelle qu'à l'issue de cette période de décontamination.

> **A Pont-d'Ouille et Potigny**, la médiathèque proposera un espace à l'entrée des deux sites pour déposer les documents en autonomie :

- Mercredi 13 mai de 9h30 à 12h30
- Vendredi 15 mai de 15h à 18h

Afin d'éviter l'afflux de personnes, nous comptons sur vous pour ne pas rester sur les lieux et respecter les distances de sécurité.

> QUE SE PASSE T-IL À PARTIR DU 19 MAI ?

**2 MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE PRÊT
À DISTANCE**

Dès maintenant, vous pouvez préparer vos choix de documents en consultant le site de la médiathèque et effectuer votre commande comme indiqué ci-contre. Merci de vérifier que les documents souhaités sont bien disponibles dans la Médiathèque où vous souhaitez effectuer le retrait.

L'équipe de la Médiathèque préparera les documents demandés et organisera leur retrait au sein des quatre médiathèques.

Les plages horaires et les espaces dédiés pour récupérer les documents réservés vous seront communiqués ultérieurement et seront diffusés sur nos sites web, nos réseaux sociaux, par voie de presse la semaine prochaine.

Comment commander à distance ?

> Envoyez un email à la médiathèque concernée

- Falaise : mediathequefalaise@paysdefalaise.fr
- Morteaux-Couliboeuf : mediatel@paysdefalaise.fr
- Pont-d'Ouille : mediathequepontdouilly@paysdefalaise.fr
- Potigny : mediathequepotigny@paysdefalaise.fr

> Et précisez les éléments suivants :

- Votre nom et prénom
- Votre numéro de carte de lecteurs (si vous ne l'avez pas, votre adresse complète et date de naissance)
- Un contact : email, téléphone...
- Le type de document demandé : livre, revue, CD, DVD, Livre audio (adulte ou jeunesse)
- Le titre et l'auteur du document réservé
- Si possible, la « cote » indiquée sur le catalogue



MÉDIATHÈQUE DU PAYS DE FALAISE
REPRISE GRADUÉE ET PROGRESSIVE
DES SERVICES



Pour les personnes n'ayant pas accès à Internet :

Les demandes peuvent être adressées par courrier :

- > Dans les boîtes à retour de documents
- > Dans les boîtes à lettres de leur médiathèque en précisant les éléments précédemment énoncés.

Une permanence téléphonique sera également mise en place dans les jours à venir.

> ET APRÈS ?

Afin d'accueillir les publics dans les meilleures conditions possibles et de respecter le protocole sanitaire transmis par le gouvernement pour assurer la sécurité de tous, la Communauté de Communes du Pays de Falaise prend les mesures nécessaires avant la réouverture des lieux au public.

Par conséquent nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer, à ce jour, la date précise de réouverture mais nous continuerons de vous informer dans les semaines à venir par voie de presse, sur nos sites web et réseaux sociaux.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour la sécurité de tous, nous comptons sur vous pour respecter les consignes, gestes barrières et les règles de distanciations préconisées.

Contact Médiathèque du Pays de Falaise

mediatheque@paysdefalaise.fr
www.mediatheque-cdcfalaise.fr

RÉOUVERTURE DES DÉCHÈTERIES DU PAYS DE FALAISE

À PARTIR DU 18 MAI 2020

MESURES
CORONAVIRUS
COVID-19

La Communauté de Communes du Pays de Falaise propose un nouveau planning d'ouverture de ses déchèteries pour les deux semaines à compter du 18 mai prochain.

> **QUAND ?** à partir du 18 mai 2020 et jusqu'au 30 mai 2020

L'organisation au-delà du 30 mai vous sera communiquée ultérieurement.

> QUELS DÉCHETS ?

Pour tous les déchets habituellement acceptés

> POUR QUI ?

Les particuliers et les professionnels

Le planning d'ouverture est désormais le même pour tous.

PLANNING D'OUVERTURE DU LUNDI 18 MAI AU SAMEDI 30 MAI 2020

Ouverture des
4 déchèteries



Noron-l'Abbaye
Mesnil-Villement
Pertheville-Ners
Soulangy



Du lundi au samedi
de 14 h à 18 h
(fermé le jeudi 21 mai)



ATTENTION : EN CAS D'AFFLUX MASSIF DE DÉCHETS, IL EST POSSIBLE QUE NOUS SOYONS CONTRAINTS D'ARRÊTER L'ACCÈS AUX BENNES PLEINES. IL VOUS FAUDRA ALORS REVENIR UN AUTRE JOUR. LES BENNES SERONT VIDÉES QUOTIDIENNEMENT. IL S'AGIT D'UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE, NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE DE VOTRE COMPRÉHENSION.

COVID-19 - LES MESURES SANITAIRES SONT TOUJOURS EN VIGUEUR AFIN DE LES RESPECTER :

- > Le nombre de véhicules présents sur chaque site et à chaque quai sera limité par filtrage à l'entrée des déchèteries ;
- > Le déchargement se fera par vos propres moyens, aucun outil ne vous sera prêté ;
- > Aucune personne ne sera autorisée à rester sur les sites pour tout autre acte que le déchargement de déchets.

Ces dispositions, nécessaires pour garantir la santé de tous, usagers comme agents, impliqueront sans doute des désagréments comme un temps d'attente pour accéder aux sites. Merci de faciliter au maximum votre déchargement et respectez bien les consignes des gardiens.

Nous vous remercions, par avance, de votre aimable compréhension.

Contact Service Environnement Pays de Falaise :

environnement@paysdefalaise.fr ou 02 31 90 99 65

CONTACT PRESSE

Service Communication

Communauté de Communes du Pays de Falaise
Tél : 02.31.90.42.18 - communication@paysdefalaise.fr